Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20260409-D2026040902-DE

PLOUEZOC'H

Conseil Municipal du 9 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
03/04/2026

Conseillers en exercice
19

Président : M. Arnaud FAVE
Secrétaire de séance : Anne GRIMALDI

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le jeudi 9 avril 2026, à 18 heures 30 minutes, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Arnaud FAVE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Arnaud FAVE, Sabrina BOTORNE, Benoit PERIOU, Gwénaëlle QUERE, Raymond TESSIER, Sandie COZ, Sylvie KWAYEB, Jacques LE STEUN, Anne-Sophie RUDE MENAND, Auguste GIRARDOT, Valérie LE NEN-HAMEURY, Franck BODENES, Françoise LAURENT, Bruno CASTREC, Florent LENCOTAnne GRIMALDI et Etienne LEROY

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : Hervé PERNIN à Jacques LE STEUN et Katell CORRE à Bruno CASTREC

D 2026 04 09 02 – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SDEF

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil que la Commune de PLOUEZOC'H est membre du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du Finistère (SDEF), qui est chargé de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique.
A ce titre, le Conseil Municipal doit désigner ses représentants au SDEF, au nombre de deux titulaires et deux suppléants selon les statuts du SDEF.
Monsieur le Maire propose de nommer les personnes suivantes : Arnaud FAVE, Sandie COZ, Jacques LE STEUN et Raymond TESSIER.
Après en avoir délibéré, le Conseil, valide les désignations ci-dessous :

- **Titulaires** : Arnaud FAVE – Sandie COZ
- **Suppléants** : Jacques LE STEUN – Raymond TESSIER

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de
➢ la publication le ..... : 13/04/2026
➢ la transmission à la Préfecture le..... : 13/04/2026
Fait à PLOUEZOC'H, le 13/04/2026
Pour extrait conforme

MAIRIE DE PLOUEZOC'H 29252

Arnaud FAVE, Maire